

BLAINVILLOIS

Juillet - Août 2016

ACTUALITÉS

Le mois dernier, nous évoquions l'élargissement de notre région. Il est un autre élargissement qui sera effectif au 1^{er} janvier 2017, celui de notre Communauté de Communes. En effet, les Services de l'État et les Conseils municipaux ont définitivement arrêté le contour de notre nouvelle Communauté de Communes.

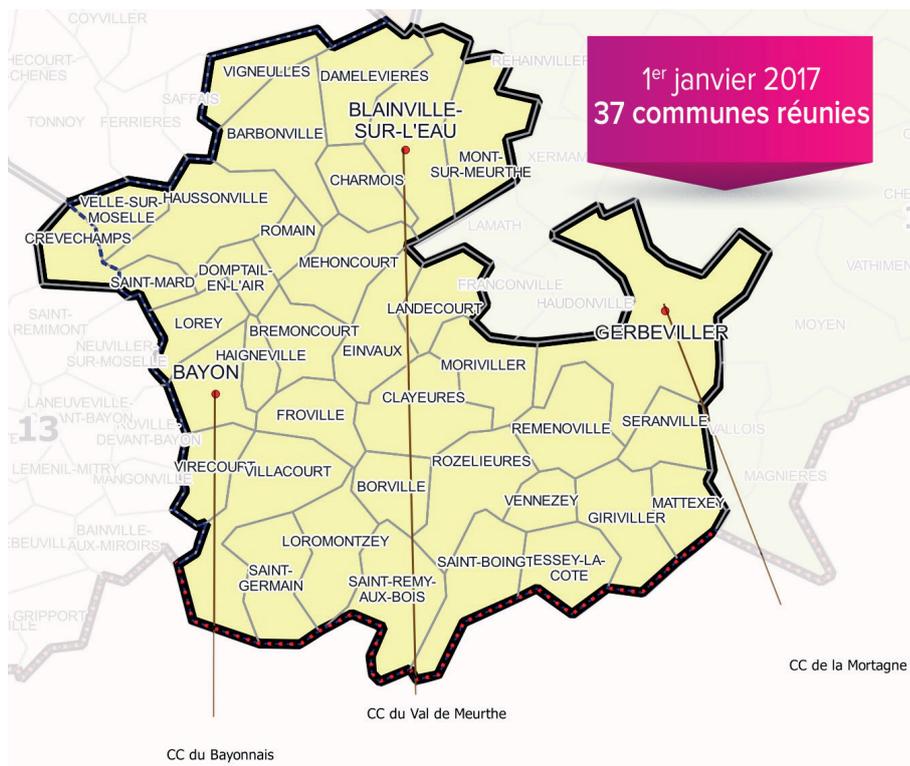
Seront désormais réunies :

- la communauté de communes du **Bayonnais** (sans les communes de Tonnoy et de Ferrières),
- la communauté de communes du **Val de Meurthe** (sans Réhainviller),
- et les communes d'Essey la Côte, Gerbéviller, Giriviller, Matthey, Moriviller, Remenoville, Seranville et Vennezey (issues de la communauté de communes de la Mortagne).

Les maires, les conseillers municipaux et communautaires de ces 37 communes ont maintenant 6 mois pour mettre en place cette nouvelle organisation et se mettre d'accord sur les compétences qui seront confiées à cette future communauté.

Pour ce faire et afin d'étudier la situation financière, les équipements, les besoins de chaque commune ou territoire, le cabinet Stratorial Finances a été chargé d'établir un audit en cours de finalisation.

En parallèle, des groupes de travail thématiques se mettent actuellement en place et travailleront dès cet été. Ils seront composés d'élus communautaires représentant chaque commune.



Les différents thèmes abordés seront :

- **Ressources Humaines / Moyens et Finances / Fiscalité.**
- **Petite enfance (Multi-accueil, LAEP, RAM).**
- **Animation et Aménagement du territoire (culture, sport, jeunesse et équipement).**
- **Urbanisme (Instruction du Droit des sols, PLUI et Habitat).**
- **Environnement (GEMAPI - gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations-, ENS et cours d'eau).**

Ces séances de travail se centreront sur les services et obligations que nous devons à nos administrés. Elles se traduiront par des propositions concrètes en terme de budgets, d'équipements, de services, de personnels territoriaux susceptibles d'être transférés à la nouvelle communauté. Ces propositions seront alors soumises au vote dans les conseils municipaux.

Soyez assurés que, pour notre part, élus de Blainville, nous mettrons tout en œuvre pour veiller à l'intérêt des Blainvillois et à l'avenir professionnel de nos agents territoriaux tout en nous montrant coopérants et constructifs envers nos partenaires des autres communes.

INFOS PRATIQUES

HORAIRES MAIRIE

Les services administratifs de la Mairie restent ouverts pendant l'été aux horaires habituels, y compris le samedi.

VENTE DE BOIS

La Commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en Mairie. Le prix est de 45 euros le stère.

Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

CCAS

Voyage des Anciens du 8 juillet

Rendez-vous à 16 h 30 aux différents arrêts (Mairie, MFC, place du 19/03 Haut des Places).

Sorties son et lumière au Château de Lunéville «Symphonie aquatique».

> Mercredi 20 juillet

départ de Blainville à 21 h 30.
Transport assuré par le CCAS.
Inscription avant le 15 juillet.

> Mercredi 10 août

départ de Blainville à 21 h 00.
Transport assuré par le CCAS.

Inscription avant le 5 août.

Animation gratuite.

Infos et inscriptions au CCAS
03 83 75 50 32.

Horaires du CCAS

du 11 au 22 juillet et du 8 au 26 août le CCAS sera ouvert :

les mardis et jeudis de 9 h 00 à 12 h 00.
(Horaires habituels du 25/7 au 5/8).

Recrutement

Le CCAS recrute un jeune entre 18 et 26 ans pour une mission dans le cadre d'un service civique, à compter de septembre.

La mission consistera à mener des actions et à accompagner les familles et les personnes âgées de la commune.

Renseignements et candidature s'adresser au CCAS - 03 83 75 50 32.

Courriel : ccas@blainvillesurleau.fr

CCVM

Collecte des ordures ménagères

Rattrapage des jours fériés.

> Jour férié : jeudi 14 juillet

(secteur Cités Est)

jour de remplacement : samedi 16 juillet.

> Jour férié : lundi 15 août

(Blainville sauf Cités Est et Haut des Places)

jour de remplacement : samedi 13 août.

Toutes les infos de la CCVM : www.cvvm54.fr.

INFOS MUNICIPALES

CÉRÉMONIES

Jeudi 14 juillet - Fête Nationale

Dépôts de gerbes :

11 h 30 Monument aux Morts DAMELEVIÈRES

11 h 40 Stèle du Souvenir Rond Point de la Tuilerie BLAINVILLE SUR L'EAU

11 h 50 Monument aux Morts BLAINVILLE SUR L'EAU

À l'issue des cérémonies, le vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités
Salle de Mariages - BLAINVILLE-SUR-L'EAU.

ÉCOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

> Rappel

L'enquête de l'École Municipale d'Enseignements Artistiques est à retourner pour le 20 juillet à l'EMEA, 2 rue de l'Étang - MFC, ecoledemusique@blainvillesurleau.fr, ou à déposer en mairie.

> La pré-rentrée de l'EMEA se déroulera le **vendredi 2 septembre à 18 heures.**

Pour tous renseignements, ecoledemusique@blainvillesurleau.fr ou 06 44 29 96 91.

TRANSPORTS SCOLAIRES COLLÈGE

Votre enfant :

> entre au collège Langevin Wallon et vous résidez à moins de 3 km du collège :

Comme les années passées, la commune de Blainville-sur-l'Eau assure la prise en charge financière.

Seule la carte « SimpliCités » reste à la charge de la famille.

Afin que votre enfant bénéficie de la prise en charge du transport scolaire pour la rentrée, vous devez remplir une demande de transport accompagnée d'une photo d'identité et d'un chèque de 5 euros à l'ordre de la Paierie Départementale et déposer le dossier complet à l'accueil de la mairie.

Vous avez été destinataire - courant juin - d'un courrier comprenant l'imprimé à remplir ; si ce n'est pas le cas, merci de vous adresser à l'accueil de la Mairie.

> est scolarisé en 5^{ème}, 4^{ème} ou 3^{ème} à la rentrée de septembre 2016 et vous résidez à moins de 3 km du collège :

les Cartes SimpliCités TED/JEF, délivrées depuis septembre 2011, sont valables pour toute la durée de la scolarité au collège.

Elles ne sont pas à retourner en Mairie et vous ne devez en aucun cas effectuer de démarche via le site du Conseil Départemental.

D'autre part, aucun code ne vous sera envoyé par ce service car votre famille est domiciliée à moins de 3 km du Collège.

Les titres de transport seront automatiquement revalidés pour les deux prochains semestres, par voie électronique par le service Transports du Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle.

SORTIES FAMILLES

Le CCAS organise cette année encore deux sorties familles durant l'été.

Elles sont ouvertes à toutes les familles blainvilloises.

Les transports s'effectueront en car.

Le samedi 16 juillet

Journée «aquatique» au lac de Madine.

Baignade surveillée, plage de sable fin, accès barbecue, pétanque, badminton (accès gratuit).

Pédalos, bateaux électriques, minigolf, vélos, accrobranche.....(activités payantes).

Participation au transport :

1,50 € / enfant de - de 10 ans

3 € au delà de 10 ans.

Départ à 8 h 30 - retour vers 18 h 00

Renseignements, inscriptions aux heures d'ouverture du CCAS 03 83 75 50 32 et le samedi en mairie. **Date limite d'inscription : une semaine avant la sortie.**

Deux belles journées conviviales en perspective ! Venez nombreux !

Le samedi 6 août

Journée au parc d'attraction de Fraispertuis.

Transport gratuit.

Entrée au parc (prix de groupe) :

> enfant jusqu'à 13 ans 17 €

> plus de 13 ans 19 €

> plus de 60 ans 14,50 €.

Les entrées sont à régler au CCAS au moment de l'inscription / possibilité de régler les places enfants à l'aide des tickets jeunes.

Départ à 9 h 00 - retour vers 18 h 00.



INFOS DIVERSES

ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS MACARON ET BRIMBELLE

nouvelle possibilité de règlement des factures

À compter de septembre 2016, une nouvelle possibilité de règlement des factures de garde des enfants inscrits aux Accueil Collectifs de Mineurs Macaron et Brimbelle sera offerte.

En plus du paiement par chèque ou règlement en numéraire auprès de la trésorerie de Bayon - Blainville, il sera désormais possible d'opter pour le prélèvement automatique.

Le mandat de prélèvement SEPA est un procédé pratique, sécurisé et gratuit. Il permet de payer les factures de frais de garde très simplement, en étant sûr de ne pas dépasser le délai de paiement. Les personnes intéressées par ce moyen de paiement ou souhaitant des renseignements complémentaires sont invitées à se rapprocher des responsables de structures.

Macaron - 3 cour Jean Jaurès

Téléphone : 03 83 75 98 61 - 06 48 74 28 02

Courriel : macaron@blainvillesurleau.fr

Brimbelle - Avenue le Nid

Téléphone : 03 83 75 08 41 - 06 48 74 28 18

Courriel : brimbelle@blainvillesurleau.fr

NOUVELLE SALLE POLYVALENTE

Il a été convenu en commission d'urbanisme que la nouvelle salle polyvalente remplacerait la salle du Rampeux à la rentrée de septembre 2016. Les nouveaux tarifs de location seront prochainement fixés.

Durant les travaux de réhabilitation de Macaron, la salle du Rampeux remplacera la salle JB Clément et servira également de base de chantier (les deux zones seront séparées par une cloison amovible).

ET SI ON REPASSAIT LE CODE DE LA ROUTE.....



Une trentaine de Blainvillois et Blainvilloises, agents municipaux et élu(e)s ont joué le jeu lors des séances qui se sont déroulées les 21 et 28 mai derniers.

Merci à vous pour votre participation.

Bilan : tous recalés !!!

Certes, la nouvelle épreuve proposée à nos enfants ou petits enfants ne ressemble plus à celle que nous avons pu passer il y a quelques années.

Mais une chose est certaine : tous les participants ont pu prendre conscience que nous pouvons être à certains moments des « dangers » sur la route ! Ne respectant pas toujours les règles de conduite, de sécurité et de courtoisie qui nous ont été enseignées !

À chacun de prendre ses responsabilités mais **cela n'arrive pas qu'aux autres ! un accident peut arriver très vite!**

Nous tenons à remercier particulièrement Monsieur Monsieur Ludwig MISCHLER qui est à l'initiative de ce projet, pour son accueil, sa disponibilité, son dévouement et son professionnalisme !

RAPPEL CITOYEN

DANGER TIQUES

La maladie invalidante de Lyme est transmise par la piqûre d'une tique.

Les tiques sont présentes là où il y a des bois et une végétation basse (hautes herbes, fougères, buissons...). Il est donc possible d'être mordu par une tique en se promenant ou en jouant dans des forêts, des prairies, des espaces verts urbains... Sa morsure peut passer inaperçue, puisque sans douleur.

Le risque d'infection est réduit lorsque vous portez des vêtements clairs, couvrant si possible la totalité de votre corps. Certains produits (contenant par exemple du DEET ou de la Permethrine) ont une action de protection des parties du corps non couvertes par les vêtements.

Afin de vous préserver des conséquences d'une piqûre de tique, nous vous conseillons de consulter votre médecin.

BRÛLAGE DES DÉCHETS

Nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental en son **Article 84 - Élimination des déchets** interdit le brûlage de tout déchet à l'air libre.

CIVISME ET STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Devez-vous accepter de ne disposer pour sortir de chez vous que d'un espace restreint car un automobiliste gare son véhicule au plus près de votre porte d'habitation ? Ce même automobiliste accepterait-il cette situation s'il devait en être la victime ?

Nous appelons au changement de ces comportements afin que le respect de l'autre l'emporte sur l'intérêt individuel.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Madame, Monsieur,

En juillet 2014 puis en ce début d'année 2016, nous avons évoqué dans « le Blainvillois », les réformes et restructurations en cours tant au niveau des périmètres que des compétences des différentes structures ou collectivités locales : communes, les conseils départementaux, régions, communautés de communes, Pays Lunévillois, SCOT Meurthe et Moselle Sud.

Aujourd'hui, le nouveau périmètre de la communauté de communes est connu et cinq groupes de travail sont mis en place avec des représentants des conseils municipaux. Ils travailleront sur les thématiques suivantes : L'enfance et la jeunesse ; l'animation du territoire ; la gestion des ressources humaines ; l'environnement ; l'urbanisme. Nous avons proposé de participer à chacun de ces cinq groupes thématiques mais hélas...une seule place pour une seule thématique est accordée à notre groupe d'élus. Nous sommes loin d'une représentation « à la proportionnelle » et encore moins d'une participation sur la base du volontariat ou des compétences. Est-ce normal que les élus du bureau municipal décident seuls de la composition des commissions ? Est-ce ainsi qu'ils comprennent la démocratie au niveau local et intercommunal ?

Le 23 juin 2016, le président du SCOT Sud Meurthe et Moselle (Schéma de Cohérence Territoriale) vient tenir conférence en communauté de communes sur l'évolution de celui-ci. Le SCOT pourrait devenir « Pôle Métropolitain » visant le renforcement des coopérations en matière de développement économique, de transport et mobilités, de desserte numérique et de politiques environnementales. Ne croyez-vous pas que sur tous ces champs d'action et de réflexion, la plus large participation des élus serait la bienvenue ?

Donc comme chacun de vous l'aura bien compris, les mois de juillet et août seront les temps où se préciseront les grandes orientations qui détermineront notre avenir.

Alors avant de souhaiter BONNES VACANCES à chacun de vous, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques sur ces différents points.

Bonne lecture et à bientôt, lors du forum des associations du 3 septembre

Le 20 juin 2016 - Les conseillers de « **Pour Blainville, toujours en action** »

Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON, Christian PILLER, Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL

Facebook : Blainville toujours en action Courriel : blainvilletoujoursenaction@gmail.com

CULTURE - LOISIRS - DIVERS

Samedi 2 juillet - Randonnée

7 h 30 - MFC.

Domremy : au pays de Jeanne d'Arc.

Organisée par le Club Vosgien.

Thés dansants

Jeudis 7 - 21 et 28 juillet

Jeudis 4 - 11 - 18 et 25 août

14 h 30 - MFC.

Organisés par Amitié-Partage.

Contact : 03 83 75 91 62. Entrée 7 €.

Concours de pétanque

Dimanches 10 & 31 juillet - 14 & 28 août

14 h 00 - Terrain face au stade de Blainville.

Organisés par Pétanque Loisirs Blainville.

ÉCOLE MUNICIPALE D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Samedi 9 juillet - Concert d'été

de la chorale adultes.

20 h 30 - Église de Blainville-sur-l'Eau.

Dans un répertoire de musique sacrée, le chœur mixte sera en concert.

Venez nombreux pour apprécier, une nouvelle fois, la qualité de la prestation de la chorale et de son chef de chœur Thomas JOLY. Entrée gratuite.

ANIMATIONS MUNICIPALES

Samedi 3 septembre

Journée des Associations

de 14 h 00 à 18 h 00 - MFC

Samedi 17 septembre

Accueil des nouveaux habitants

9 h 30 / 10 h 30 - Salle des Mariages

10 h 30 / 11 h 15 - Marche découverte.

COMITÉ DES FÊTES DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Dimanche 28 août

Olympiades pour tous de 7 à 77 ans ...

À partir de 10 h 00

Carrière du Haut-des-Places

Animations gratuites

Course en sacs, chamboule-tout, tir à la corde ...

De nombreuses récompenses.

Buvette et restauration rapide sur place.



Pour tous renseignements sur les animations du Comité des Fêtes et réservations :

➤ comitedesfetes@blainvillesurleau.fr ➤ 06 95 88 08 67

➤ Comité des Fêtes de Blainville-sur-l'Eau

Match de football le 13 juillet à 18 h 00

au stade municipal Michel Henry entre l'équipe de l'ASNL et FC Hombourg (Allemagne).

L'accueil du public se fera à partir de 16 h 30. Le stationnement sera pris en charge par l'organisateur. Des placeurs seront présents pour guider les automobilistes.

Dimanche 14 août - Brocante

de 8 h 00 à 18 h 00.

Installation à partir de 6h - rue de la Filature.

2€ / m pour les extérieurs 1,50€ / m pour les Blainvillois. Minimum 5 m.

Inscriptions et réservations 06 26 28 34 26 ou sur www.madanse.fr.

MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

1^{er} juillet > 31 août

Concours d'été

pour les 6/9 ans et les 10/12 ans sur la bande dessinée.

Chèques-lire offerts par la Médiathèque de Meurthe et Moselle.

Exposition

«Ils rêvent le monde, BD de science-fiction».

Entrée libre.

Horaires

La médiathèque sera ouverte aux horaires habituels.

Retrouvez votre médiathèque sur www.mediathèqueblainville.fr nouveautés, réservations....

Dimanche 14 et lundi 15 août

Fête de l'Eau - zone de loisirs Damelevières.

Dimanche, à partir de 19 h 00, restauration et buvette, à 22 h 30 feux d'artifice et bal populaire jusque 1 h.

Lundi, dès 14 h 00 nombreuses animations autour de l'étang communal.

Le bassin de plein air reste ouvert aux heures habituelles. Entrée gratuite les deux jours. Organisation comité des fêtes de Damelevières.

Mardi 16 août - Don du sang

de 16 h 00 à 19 h 30 à Damelevières.

Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.



FÊTE NATIONALE

Jeudi 14 juillet

Animations zone de loisirs Damelevières

6 h 00 à 11 h 00 Concours de pêche.

13 h 00 Concours de pétanque.

16 h 00 Jeux d'adresse pour les plus jeunes.

19 h 00 Restauration et animation musicale.

20 h 30 Retraite aux flambeaux

Départ Mairie de Blainville-sur-l'Eau vers zone de loisirs avec les Libellules et les pompiers.

20 h 30 Zone de loisirs – animations sur podium.

22 h 30 Distribution et lâcher de lanternes célestes.

23 h 00 Feux d'artifice et bal populaire jusqu'à 1 h.

Les pétards sont interdits sur la zone de loisirs.

Organisée par les villes et les comités des Fêtes de Blainville - Damelevières